

Avenant au préavis municipal n° 13/2013

La commission a étudié le cahier des charges du nouveau tracteur et s'est rendue compte que celui-ci n'était pas équipé de roues adaptées pour :

- Le service hivernal
- Le balayage
- Les travaux au chargeur frontal
- La voirie

La commission recommande au conseil d'accorder un crédit supplémentaire de Sfr. 3000.- afin d'équiper ce tracteur, qui sera beaucoup sollicité sur l'essieu avant, de jantes renforcées et de pneus Nokian routes adaptés à la neige et au bitume.

Ce type de pneus permet de travailler avec :

- plus de sécurité sur la neige,
- peu de nécessité de chaîner si les précipitations de neige sont faibles
- moins d'usures des chaînes et du véhicule
- et par là, un gain de temps pour les employés communaux
- augmentation du confort du tracteur

Thierrens, le 4 juin 2013

Les membres de la commission

Ch. Faesli

Yat

T. H. H.

S. H.